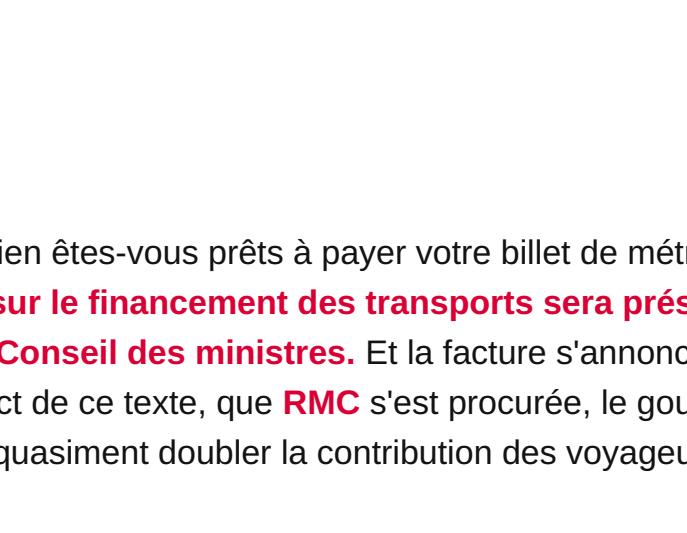


INFO RMC. POURQUOI UN DOUBLEMENT DES TARIFS DES TRANSPORTS EN COMMUN EST PRÉCONISÉ

Victor Joandin Aujourd'hui à 06h12 - mis à jour aujourd'hui à 09h45

f



À quelques jours de la présentation d'une loi-cadre incitant les collectivités locales à augmenter le prix des transports en commun, une étude d'impact commandée par le ministère des Transports préconise de quasiment doubler la contribution des voyageurs.

Publicité

Jusqu'à combien êtes-vous prêts à payer votre billet de métro ou de TER? **La loi-cadre sur le financement des transports sera présentée mercredi 11 février en Conseil des ministres.** Et la facture s'annonce salée. Selon l'étude d'impact de ce texte, que **RMC** s'est procurée, le gouvernement préconise de quasiment doubler la contribution des voyageurs.

Publicité

Les tarifs des TER, des bus et des métros sont aujourd'hui décidés par les régions et les communes. Mais ils sont jugés trop bas par le ministère des Transports, puisqu'ils ne couvrent que 17% du financement des transports en moyenne, alors qu'il faudrait viser un ratio "a minima de l'ordre de 30%", peut-on lire dans l'étude d'impact qui accompagne la loi-cadre. Cet objectif, non daté, correspond à ce qui se pratique déjà en Italie.

Publicité



Le point de vue du jour - Pour le docteur Jérôme Barrière : "Tout rendre gratuit n'est pas pertinent... on est dans un pays où l'Assurance maladie prend en charge le..."

3:36

L'objectif affiché dans l'étude d'impact commandée par le ministère des Transports est de doubler la contribution des voyageurs au financement des transports, même si cela risque de faire fuir une partie des usagers.

"Plus vous augmentez la part du voyageur dans la contribution des abonnements et des tickets, moins les gens quitteront leur voiture pour prendre les transports en commun", souffle Fabien Villedieu, secrétaire fédéral du syndicat cheminot Sud Rail au micro de **RMC**.

SUR LE MÊME SUJET

"La petite fille est la seule survivante" une famille d'Aljaraque décimée dans l'accident ferroviaire en Espagne

Le ministère des Transports rappelle que la contribution des voyageurs en France était quatre fois plus élevée dans les années 1970 et qu'elle a progressivement décroché depuis.

"Non", le ministre de l'Economie Roland Lescure assure qu'il ne sera pas demandé aux usagers de payer davantage. "Les transports publics sont subventionnés, et c'est très bien. Ils sont plus développés en France qu'ailleurs dans le monde. Ce modèle on va le poursuivre. C'est vrai qu'il va falloir financer de nouveaux investissements, mais non, il n'y a aucun plan ni caché ni ouvert de doubler le prix des transports pour les usagers. C'est non."

Victor Joandin

ACTUALITÉS > ACTUALITÉS > SOCIÉTÉ > TRANSPORTS

C'EST LA QUE ÇA SE PASSE

f

RMC

Actualités

Nos dossier

Événements

Partenaires

Jeux-concours

Règlements

Grille

Fréquences

Bons d'achat

Codes promos

Applications mobiles

Archives

Plan du site

EN SAVOIR PLUS

Nous contacter

Recrutement

Données personnelles

Paramétrage des cookies

J'exerce mes droits

Charte de déontologie

NOS EMISSIONS

5/7 Le Morning RMC

Apolline Matin

Face à Face

Les Grandes Gueules

Estelle Midi

Super Moscato Show

Rothen s'enflamme

After Foot

7/9 Anaïs Matin

Devenir Annonceur

Mentions légales

Politique Cookie

Gérer Utiq

CGU

Accessibilité : Non-conforme

LES SITES DU GROUPE

INFO RMC. Pourquoi un doublement des tarifs des tran...

Partager

Partager

Partager

